

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle
Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

Samedi 8 juin 2019
Hôtel Le Dauphin - Drummondville
(Salle Royal 2)

Sont présents :

Membres actifs (avec droit de vote) :

AGUAYO MACIAS Ma. De Los Angeles	MEUNIER Isabelle
AISSAOUI Khaldoun	MUNETONES SILVA Pedro Pablo
ARMAZE Hind	NGUYEN VAN LOC Yvan
BASILICO Jean-Sébastien	NOREDDINE Hanane
BEL LAYSSAR Rachid	PAQUIN Yannick
BÉLISLE-OUELLET Nicolas	PELLAND Julie
BÉRARD Mélissa	PEZET Alexandre
BOUCHARD Sophie	RAMDANE CHERIF Farida
BOUCHER François-Pierre	RHÉAUME Nathalie
BOUFFARD Josée	ROUSSEL Gérald
BOURICHA Hedia	ROUSSEL Sophie
BOUTIN Isabelle	ROY Jocelyn
CASTONGUAY-HARDING Jade	TALBOT Pierre Éloi
CHARBONNEAU Julie	TORRES Harold
CHARTRAND Caroline	VALLÉE Sébastien
CÔTÉ Catherine	VANNOBEL Christian
CRÉPEAU Valérie	
DEMERS Keven	Membres de soutien (sans droit de vote)
DESJARDINS Jenny	BENOIT Guy
DESROSIERS Marielle	CASTONGUAY Bibiane
FAY Christina	ISSAOUI Sondes Ghorbel
GAMBOA Ruben	RACINE Suzanne
GINGRAS Guy	
GONZALEZ Caroline	Membre du personnel (sans droit de vote)
GORDILLO Corina	GENEST Geneviève
HOYLE Blanca Maria	LAVOIE Roxiane
KAAB Zouhair	SAVARD Roland
KACEL Said	
LABONTÉ Samuel	Observateurs (sans droit de vote)
LACOMBE Sophie	COMTOIS Louise
LAMBERT Stéphane	PINETTE Serge
LEDUC Lucie	SIMARD Lise
LEFEBVRE Elizabeth	
LÉON Karla	
LÉVESQUE Luc	

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle
Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

1. MOT DE BIENVENUE

Le président Guy Gingras souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL

Guy Gingras présente les membres du conseil d'administration et les membres du personnel.

3. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Julie Pelland et appuyé par Pierre Éloi Talbot de nommer Guy Gingras pour agir comme président d'assemblée. Proposition adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Guy Gingras et appuyé par Stéphane Lambert de nommer Julie Pelland pour agir comme secrétaire d'assemblée. Proposition adoptée à l'unanimité.

4. VÉRIFICATION DU QUORUM

Nous avons le quorum, celui-ci étant le nombre de personnes présentes.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphane Lambert et appuyé par Sébastien Vallée d'adopter l'ordre du jour. Proposition adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 JUIN 2018 ET DU 10 NOVEMBRE 2018

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2018 est proposée par Said Kacel et appuyée par Caroline Chartrand. Proposition adoptée à l'unanimité.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 10 novembre 2018 est proposée par Élisabeth Lefebvre et appuyée par Pierre Éloi Talbot. Proposition adoptée à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle
Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

La présentation du rapport d'activités est faite par Guy Gingras et Isabelle Boutin.

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2019-2020

La présentation du plan d'action 2019-2020 est faite par Guy Gingras et Isabelle Boutin.

Il est proposé par Blanca Maria Hoyle appuyé par Lucie Leduc d'accepter la recommandation du conseil d'administration d'adopter le plan d'action 2019-2020. Proposition adoptée à l'unanimité.

9. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2019

Les états financiers préparés par la firme de vérification comptable, *Lefebvre, Gendron, Beaulieu, Brisson*, sont présentés par le trésorier Yvan Nguyen Van Loc.

10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

Les prévisions budgétaires sont présentées par le directeur général par intérim Roland Savard.

Il est proposé par Stéphane Lambert appuyé par François-Pierre Boucher, d'accepter la recommandation du conseil d'administration d'adopter les prévisions budgétaires 2019-2020. Proposition adoptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE 2019-2020

Il est proposé par Lucie Leduc appuyé par Said Kacel d'accepter la recommandation du conseil d'administration à l'effet de donner le mandat d'audit indépendante pour 2019-2020 à la firme Lefebvre, Gendron, Beaulieu, Brisson. Proposition adoptée à l'unanimité.

12. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Il est proposé par Pierre Éloi Talbot et appuyé par Blanca Maria Hoyle, d'accepter la recommandation du comité exécutif à l'effet de nommer Stéphane Lambert pour agir comme président d'élection. Proposition adoptée à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle
Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

13. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le président d'élection Stéphane Lambert explique la procédure d'élection. Il y a 4 postes à combler dont les mandats sont de deux ans. Les personnes suivantes sont en fin de mandat : Guy Gingras, Julie Pelland, Said Kacel et Sophie Lacombe. Le président rappelle que dans nos règlements généraux, il est mentionné qu'au moins 4 régions administratives doivent être représentées au sein du conseil d'administration. Parmi les 5 membres dont le mandat termine en 2020, il y a 2 régions représentées (Montérégie et Laurentides).

Stéphane Lambert fait l'appel des candidatures pour l'élection :

OUVERTURE DES CANDIDATURES

- Pierre Éloi Talbot propose Guy Gingras (Chaudière-Appalaches)
- Harold Torres propose Karla Léon (Laurentides)
- Sébastien Vallée propose Said Kacel (Laval)
- Lucie Leduc propose Julie Pelland (Montérégie)
- Hanane Norredine propose Rachid Bel Layssar (Montréal)
- Isabelle Boutin propose Sophie Lacombe (Montérégie)
- Isabelle Boutin propose François-Pierre Boucher (Capitale-Nationale)
- Alexandre Pezet propose Caroline Chartrand (Montréal)
- Élisabeth Lefebvre propose Hind Armaze (Laval)
- Caroline Chartrand propose Christina Fay (Montérégie)

Le président d'élection demande s'il y a d'autres propositions. Comme il n'y en a pas, il déclare la fin des mises en candidature. Il demande aux candidats proposés s'ils acceptent leur nomination en commençant par la dernière personne proposée :

- Christina Fay refuse.
- Hind Armaze accepte.
- Caroline Chartrand refuse.
- François-Pierre Boucher refuse.
- Sophie Lacombe refuse.
- Rachid Bel Layssar accepte.
- Julie Pelland accepte.
- Said Kacel accepte.
- Karla Léon accepte.
- Guy Gingras accepte.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle
Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

Comme il y a 6 personnes qui acceptent et qu'il y a 4 postes à combler, le président d'élection invite les personnes qui ont accepté de présenter leur candidature à prendre deux minutes chacun pour se présenter.

Le présidente d'élection procède à une élection par vote secret. Il procède à la distribution des bulletins de vote aux membres actifs qui ont le droit de vote. Il s'adjoint deux scrutatrices non membres parmi les observateurs pour le dépouillement des votes, Louise Comtois et Lise Simard.

Après le dépouillement des votes, il déclare élues les personnes suivantes :

- Guy Gingras (Chaudière-Appalaches)
- Karla Léon (Laurentides)
- Said Kacel (Laval)
- Julie Pelland (Montérégie)

La règle de 4 régions représentées est atteinte.

14. VARIA

14.1 Cocktail

Les membres sont invités à se diriger à la salle Lions pour un cocktail.

14.2 Réunion du CA

Les membres du conseil d'administration sont invités à se diriger au Salon du Roi pour une première réunion afin d'élire le comité exécutif et d'y former les comités de travail.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Guy Gingras à 15 h 20.

Président

Secrétaire